

## CONTRAT LEGUMES ETE 2013 - Date limite de remise du contrat : 18/03/2013

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent:

HELBIDEA / Adresse :

Tel Domicile : ..... Mugikor / portable :

Pas de courriel. courriel :

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP,
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Le producteur Olivier Millard (64310 St Pée/ Nivelles) a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP,
- à livrer l'AMAP et à être présent le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 sur le lieu de distribution,
- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat,

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur

Date et signature de l'adhérent

Le / / 2013

Montant du contrat pour 23 distributions, du 3 juin au 4 novembre 2013.

**Le producteur nous contactera en mai dès qu'il pourra commencer à nous fournir : veiller donc à fournir des coordonnées mail et téléphone.**

Entourez l'option choisie.

Règlement	Oeufs uniquement		Petit panier 10€			Grand panier 15€		
	6 œufs à 2,20€	12 œufs à 4,40€ *	pas d'œuf	6 œufs à 2,20€ *	12 œufs à 4,40€ *	pas d'œuf	6 œufs à 2,20€ *	12 œufs à 4,40€ *
en 1 chèque encaissé en début de contrat	41,80 €	83,60 €	230 €	271,80 €	313,60 €	345 €	386,80 €	428,60 €
en 6 chèques encaissés chaque début de mois	5 chèques de 6,90€ + 1 de 7,30€	5 chèques de 13,90€ + 1 ch. de 14,10€	5 chèques de 38 € + 1 ch. de 40€	6 chèques de 45,30€	5 chèques de 52,20€ + 1 ch. de 52,60€	6 chèques de 57,5€	5 chèques de 64,40€ et 1 ch. de 64,80€	5 chèques de 71,40€ et 1 ch. de 71,60€
Dont TVA (5,5%) en euros	HT 41.71 et TVA 2.29	HT 83.41 et TVA 4.59	HT 189.57 et TVA 10.43	HT 231.28 et TVA 12.72	HT 272.99 et TVA 15.01	HT 284.36 et TVA 15.64	HT 326.07 et TVA 17.93	HT 367.77 et TVA 20.23

Tous les chèques sont remis au gérant de contrat (coordonnées ci-dessous) au moment de la signature des contrats. Les chèques sont établis à l'ordre du producteur Olivier Millard.

\* ATTENTION : les œufs ne seront pas fournis jusqu'à la fin du contrat. 1 poule sera offerte en fin de ponte par lot de 6 œufs (12 œufs: 2 poules) pour compenser 4 tournées, les 4 autres manquantes ne sont pas comptées.

Autres cas particuliers sur ce contrat : l'été il se peut qu'il y ait des pics de production (tomates notamment) et donc des paniers de 18 € ou 12€ (x5) pourraient être faits en pleine saison avec une livraison en moins.

**Arduradunak / contact** AMAP Légumes / barazkiak :

Christine CHENA BASANTA 06 36 74 85 02 [chris.chena@orange.fr](mailto:chris.chena@orange.fr)

ou Charles LAFOND 06 03 20 46 13 - [amap@charles-lafond.fr](mailto:amap@charles-lafond.fr)

## CONTRAT LEGUMES ETE 2013 - Date limite de remise du contrat : 18/03/2013

Millard Olivier - chemin Aroztegia - Ibarron - 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE 05 59 85 87 73

<u>Synthèse</u>	<u>FERMOSCOPIE : mise à jour 22/02/2012</u>	
	<u>Situation actuelle</u>	<u>Evolutions envisagées à N+ 2</u>
Historique du producteur	Installation en 1999 à temps partiel et à temps plein en 2004. Certification en agriculture biologique en 2004.	
Structure Productions	Surface totale : 3, 40 ha (dont 1,20 ha inondable) 2 000 m <sup>2</sup> de surfaces couvertes soit 6 tunnels. A effectué en 2010 des travaux de drainage et d'irrigation Travail en petites séries	
Main d'œuvre	Exploitation individuelle 1 UTH - 1 salarié (Luc) et 1 apprentie (Carole)	
Les pratiques de production	Fertilisation à base de fiente de poules, d'engrais organiques (certifié AB) - Pratique de rotation des cultures  Traitements phytosanitaires à base de produits autorisés en AB : Pyrethre et NEEM, insecticide naturel bio si fortes infestations de pucerons ou doryphores, BT pour les chenilles, cuivre et soufre (mildiou, oïdium), purin d'ortie et de prêle (renforcement des plantes)  Désherbage : pratique de faux-semis, désherbage mécanique- désherbage thermique.  Utilisation de paillages biodégradables, paillages plastiques utilisés plusieurs années  Elevage de 270 poules pondeuses : alimentation à base de céréales bios (maïs 80 %, tourteau de soja (protéines), pois (légumineuses). Aucun traitement (sauf cure de vinaigre).	
Qualité du produit	Productions conduites en agriculture biologique.	
Commercialisation	50 % de la production répartie entre vente directe : marché de Bayonne le samedi matin et la vente à des magasins spécialisés à Bayonne, Biarritz (4). Les 50% restants de la production sont vendus via les AMAP de Bayonne (75paniers) et de St Pée/ Nivelle (45 paniers)	
Le contrat		

<u>Synthèse</u>	<u>CONTRAT D'OBJECTIFS</u>		
	<u>Points forts</u>	<u>Points faibles</u>	<u>Evolutions envisagées N + 2</u>
Durabilité économique	3 modes de vente		
Durabilité Sociale			
Durabilité environnementale	Certification en AB.		

**Arduradunak / contact** AMAP Légumes / barazkiak :  
Christine CHENA BASANTA 06 36 74 85 02 [chris.chena@orange.fr](mailto:chris.chena@orange.fr)  
ou Charles LAFOND 06 03 20 46 13 - [amap@charles-lafond.fr](mailto:amap@charles-lafond.fr)

## CONTRAT LEGUMES ETE 2013 - Date limite de remise du contrat : 18/03/2013

AMAP

Saint Pée Sur Nivelle

REÇU

Olivier Millard  
chem Aroztegia  
64310 Saint Pée Sur Nivelle

L'adhérent M ..... de  
l'AMAP Saint Pée Sur Nivelle a confirmé son engagement d'achat de Légumes,  
correspondant à l'option ci-dessous, à l'ordre de Olivier Millard.

Montant du contrat pour 23 distributions, du 3 juin au 4 novembre 2013.

**Le producteur nous contactera en mai dès qu'il pourra commencer à nous fournir :  
veiller donc à fournir des coordonnées mail et téléphone.**

Entourez l'option choisie.

Règlement	Oeufs uniquement		Petit panier 10€			Grand panier 15€		
	6 œufs à 2,20€	12 œufs à 4,40€ *	pas d'œuf	6 œufs à 2,20€ *	12 œufs à 4,40€ *	pas d'œuf	6 œufs à 2,20€ *	12 œufs à 4,40€ *
en 1 chèque encaissé en début de contrat	41,80 €	83,60 €	230 €	271,80 €	313,60 €	345 €	386,80 €	428,60 €
en 6 chèques encaissés chaque début de mois	5 chèques de 6,90€ + 1 de 7,30€	5 chèques de 13,90€ +1 ch. 14,10€	5 chèques de 38 € +1 ch. de 40€	6 chèques de 45,30€	5 chèques de 52,20€ + 1 ch. de 52,60€	6 chèques de 57,5€	5 chèques de 64,40€ et 1 ch. de 64,80€	5 chèques de 71,40€ et 1 ch. de 71,60€
Dont TVA (5,5%) en euros	HT 41.71 et TVA 2.29	HT 83.41 et TVA 4.59	HT 189.57 et TVA 10.43	HT 231.28 et TVA 12.72	HT 272.99 et TVA 15.01	HT 284.36 et TVA 15.64	HT 326.07 et TVA 17.93	HT 367.77 et TVA 20.23

**Arduradunak / contact** AMAP Légumes / barazkiak :  
Christine CHENA BASANTA 06 36 74 85 02 [chris.chena@orange.fr](mailto:chris.chena@orange.fr)  
ou Charles LAFOND 06 03 20 46 13 - [amap@charles-lafond.fr](mailto:amap@charles-lafond.fr)